Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) vit un homme prier seul derrière le rang, il lui ordonna alors de renouveler sa prière.

Wâbiṣah ibn Ma'bad Al-Juhanî (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) vit un homme prier seul derrière le rang, il lui ordonna alors de renouveler sa prière. »

[Bon] [Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Abû Dâwud - Rapporté par Aḥmad]

Après avoir quitté sa prière, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) vit un homme prier seul derrière le rang et lui ordonna de renouveler, depuis le début, cette prière qu'il effectua seul derrière le rang. Ceci indique clairement la nullité de la prière de celui qui prie seul derrière le rang, car le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lui ordonna de renouveler cette prière, et il est évident qu'on ne demande pas de renouveler la prière pour une chose recommandée. De plus, ce qui a été rapporté dans le hadith de Abû Bakrah (qu'Allah l'agrée) qui s'inclina « sans même avoir rejoint le rang, puis marcha jusqu'à l'atteindre » n'infirme pas ce que ce hadith prouve car Abû Bakrah (qu'Allah l'agrée) n'a pas accompli la prière seul. Au contraire, il arriva alors que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) était en inclinaison. En effet, le fait qu'il soit entré en prière à son début ou à partir de l'inclinaison en étant seul, ne prouve en aucun cas qu'il ait prié seul, contrairement à celui qui accomplit un cycle de prière, ou plus, tout seul. Par conséquent, il n'est pas permis, à celui qui trouve un espace vide dans un rang lui permettant d'y pénétrer, de prier seul derrière. S'il accomplit sa prière derrière le rang en étant seul, alors celle-ci sera invalide. Par ailleurs, s'il ne trouve pas de place, il devra quand même prier seul derrière le rang en ne délaissant pas ainsi le groupe de fidèles.

https://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/11303